N°: 2005-11-07
Service : Urbanisme

OBJET : ACQUISITION DES LOCAUX 66 RUE DE LA BUSSIERE
EX-CHAPELLE DE LA BUSSIERE

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Le diocèse de Lyon nous a fait part de son souhait de céder le bâtiment aujourd'hui non utilisé de la Chapelle de la Bussière, sis 66 rue de la Bussière – parcelle AI 181.

Compte tenu de la proximité de cet ancien bâtiment industriel avec d'actuels locaux associatifs, la Ville souhaite acquérir ce bâtiment d'une superficie de 300 m².

Le prix d'acquisition est de 110 000 €, conforme à l'avis rendu par le Service des Domaines.

Aussi, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir approuver l'acquisition de ce local.

- DELIBERE-

A LA MAJORITE des membres présents

APPROUVE l'acquisition des locaux 66, rue de la Bussière de l'ex Chapelle de la Bussière dans les conditions exposées ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET